



77% des appels 17
sont pris en charge
par nos opérateurs,
en moins de 45 secondes
(données départementales trimestrielles)



2 130 Interventions
Dont **1 736**
font suite à un
appel 17 POLICE
(données trimestrielles)



Police-secours intervient
dans un délai moyen
de **40 minutes**
après l'appel 17
(données trimestrielles)



Nous prenons votre plainte,
en moyenne
20 minutes après votre
arrivée au commissariat
(données semestrielles)



La pré-plainte en ligne;
l'assurance d'un rendez-vous
dans les **10 jours** dans plus
de **88 % des cas**
(données semestrielles)



POLICE NATIONALE
SÉCURITÉ PUBLIQUE

[Données LRPPN – NMCI – PEGASE – Semestrielles du 1^{er} janvier au 30 juin 2020 –
Trimestrielles du 1^{er} juillet au 30 septembre 2020]

